

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 MARS 2016

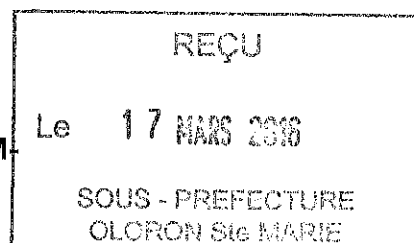
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Hervé LUCBÉREILH à Daniel LACRAMPE  
Dominique FOIX à Denise MICHAUT  
Pierre SERENA à Maylis DEL PIANTA  
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL  
Valérie SARTOLOU à Henriette BONNET

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 160310-03-ADM



### EPFL : MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA CCPO

M. LEES indique que l'adhésion de nouvelles collectivités a conduit l'Assemblée Générale de l'EPFL, lors de sa séance du 26 janvier 2016, à faire évoluer la représentation des établissements publics de coopération intercommunale qui en sont membres.

Conformément aux statuts modifiés de cet organisme, la CCPO aura désormais 4 représentants (2 titulaires et 2 suppléants) au lieu de 8 précédemment, mais qui disposeront du double de voix, soit strictement le même nombre qu'actuellement.

De ce fait, il appartient au Conseil Communautaire de désigner les représentants de la CCPO à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

Il est proposé en conséquence :

- de nommer 4 représentants (2 titulaires – 2 suppléants) pour représenter la CCPO à l'assemblée générale :

Titulaires	Suppléants
LACRAMPE Daniel	MIQUEU Elisabeth
CASABONNE Jean	ROSENTHAL Gérard

- parmi ces représentants, il s'agit aussi de mandater deux représentants au Conseil d'Administration :

Administrateur Titulaire	Administrateur Suppléant
LACRAMPE Daniel	CASABONNE Jean

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **DESIGNE** les représentants de la CCPO à l'EPFL dont les noms et prénoms figurent dans les tableaux ci-dessus.

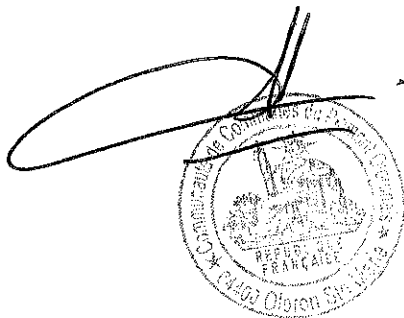
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 10 mars 2016

Suivent les signatures

Affiché le 17.03.16

Le Président

  
Daniel LACRAMPE



REÇU  
Le 17 MARS 2016  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE